Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Jean-Baptiste Blanc : « Le Père Noël Macron confond le calendrier de l'Avent avec le calendrier électoral »



Le budget 2022 fait débat au cœur de nos contrées vauclusiennes. Tantôt qualifié d'exercice factice à 5 mois des présidentielles, tantôt affublé de 'budget électoraliste et de folie dépensière', ou bien assimilé à un ballon d'oxygène pour relancer l'économie titubante. Le sénateur LR de Vaucluse, Jean-Baptiste Blanc réitérait ce mardi 14 décembre un tir franc à l'endroit de la majorité. A grand renfort de métaphores féeriques.

En première lecture, le parlementaire qualifiait le budget d'indéfendable, « avec une dette publique qui atteint 9,2% du PIB, le taux le plus élevé depuis 1949 ». Un article d'équilibre de 155 milliards de déficit budgétaire justifiait de « mettre fin à cette folie ». Lors de la deuxième lecture du Projet de loi de Finances 2022 (PLF), le sénateur persiste et signe lors d'une intervention orale. « Emmanuel Macron veut faire croire aux Français que le Père Noel existe et que c'est lui… Jamais un Noël n'aura été aussi faste ! Manifestement, le Père Noël Macron confond le calendrier de l'Avent avec le calendrier

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

électoral. » C'est en ces termes que le sénateur a annoncé que le groupe Les Républicains du sénat voterait la motion tendant à opposer la question préalable en nouvelle lecture sur le projet de loi de finances pour 2022 et, en conséquence, n'adopterait pas le projet de loi.

« Les dépenses ordinaires ont dérivé de 60 milliards d'euros »

Au sein de la famille LR au Sénat, aucune contestation des dépenses engagées pour sauvegarder puis relancer l'économie. Preuve en est, « nous les avons même soutenues en adoptant tous les projets de loi de finances rectificatives qui les ont mises en œuvre. » En revanche, la situation dégradée des finances publiques, la position de « queue de peloton de l'Union européenne pour quasiment tous les indicateurs, » résulte selon le sénateur de la gestion des finances en dehors de la crise.

« Comme l'a rappelé notre rapporteur général à plusieurs reprises, les dépenses ordinaires, c'est-à-dire non liées à l'urgence ou la relance, ont dérivé de 60 milliards d'euros durant ce quinquennat par rapport à l'objectif que s'était fixé Emmanuel Macron en début de quinquennat, dans la loi de programmation des finances publiques. » Une aisance dépensière qui dissone avec la reconnaissance de la part du gouvernement du « niveau de dépense insoutenable dans le temps ».

« Pourtant, depuis trois mois, le Président Emmanuel Macron et le Premier ministre n'ont cessé d'annoncer de nouvelles dépenses sans aucun lien avec la crise, une succession de chèques en bois qui a fait exploser le compteur », abonde le sénateur. Et d'énumérer les montants jusqu'à attirer l'attention sur la date du 12 octobre : « 34 milliards d'euros, excusez du peu… l'amendement le plus cher de la Ve République ! » En cause également, des mesures intégrées au fil de la discussion budgétaire sans étude d'impact, « ce qui, au regard des montants en jeu – plusieurs dizaines de milliards d'euros – est du jamais vu ! », alerte Jean-Baptiste Blanc qui souligne encore une fois la contradiction avec la « soi-disant » fin du quoi qu'il en coûte.

« Emmanuel Macron, ce n'est pas le Père Noël, c'est le Père Fouettard ! »

« Le courage en politique, c'est de dire la vérité et la vérité, mes chers collègues – au risque de vous décevoir à 10 jours de Noël– c'est que le Père Noël n'existe pas ! » scande-t-il dans les rangs du Sénat. « En septembre, en octobre, en novembre, lors de sa tournée à travers la France, le Père Noël Macron aura promis presque chaque jour, comme nous venons de le voir, de nouveaux cadeaux fiscaux et chèques de Noël aux Français : en trois mois, il aura promis plus de 25 milliards d'euros pour 2022 ; et c'est près de 65 milliards d'euros qui impacteront les cinq années du prochain quinquennat, si nous tenons compte des mesures pluriannuelles ou pérennes !!! 25 milliards en 3 mois, c'est entre 200 et 300 millions d'euros promis en moyenne chaque jour ! »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Des cadeaux et autres largesses payés en fin de compte « avec la tire-lire des enfants et des petits-enfants ». Et d'abonder : « Emmanuel Macron, ce n'est pas le Père Noël, c'est le Père Fouettard ! » Un sénateur au top de sa forme ce mardi 14 décembre à Paris. Découvrez ci-après son intervention intégrale :

Le Sénat rejette le budget 2022, « un acte grave et solennel » selon Jean-Baptiste Blanc



Le Sénat a rejeté en première lecture la partie 'recettes' du projet de budget pour 2022, ce mardi 23 novembre. Sur les 290 votants, 237 sénateurs se sont prononcés contre et 52 pour.

Un rejet qualifié « d'acte grave, solennel et rare » par le sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc. Et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

d'ajouter : « ce budget est indéfendable. C'est un budget électoral avec une dette publique qui atteint 9,2% du PIB, le taux le plus élevé depuis 1949. Aujourd'hui, nous n'avons d'autres choix que de réduire une partie de la dépense publique. Nous sommes à près de 56% du PIB quand les autres pays, sortant de la crise comme nous, font 10 points de moins. »

Le parlementaire salue un message fort envoyé aux français. « Cette folie dépensière pousse ce gouvernement à faire des chèques sur l'avenir, sur les générations futures. » Gérard Larcher, président du Sénat, en appelle à la raison : « à un moment donné, il faudra bien rembourser. »

Depuis de nombreuses semaines, le sénateur étudie en commission des Finances, les recettes et les dépenses de chacune des missions du projet de loi des Finances dont la mission 'Cohésion des territoires' dont il était le Rapporteur. « Nous ne pouvions pas, en responsabilité, voter un budget avec un tel déséquilibre : 300 milliards de recettes pour l'Etat pour plus de 450 milliards de dépenses ce qui a donné un article d'équilibre de 155 milliards de déficit budgétaire. Il fallait, en responsabilité, mettre fin à cette folie », explique-t-il.

La gauche, y compris le groupe PS, qui s'abstenait les années précédentes, a également voté contre. Ce vote négatif prive donc les sénateurs de deux semaines de débats sur l'affectation des dépenses. Le texte repartira à l'Assemblée nationale dans sa version adoptée en première lecture par les députés, pour nouvelle lecture le 10 décembre.



Crédit: Jean-Baptiste Blanc